

RAPPORT D'IMPACT 2025

Fondée en 1995, Transparency International France est une des plus anciennes sections du mouvement Transparency International. Notre ONG, présente dans plus de cent pays, est animée par une vision : un monde dans lequel les États, les entreprises, la société civile et les individus, dans leur quotidien, seraient épargnés par la corruption sous toutes ses formes.

Pour Transparency International, la transparence est un moyen pour faire reculer la corruption et renforcer la responsabilité et l'intégrité à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société. C'est pourquoi notre mouvement s'efforce de documenter les systèmes et les réseaux qui permettent à la corruption de prospérer, en exigeant plus de transparence et d'intégrité dans tous les domaines de la vie publique et économique.

Nous sommes indépendants, non gouvernementaux et à but non lucratif et nous travaillons avec des partenaires partageant les mêmes engagements dans le monde entier pour mettre fin à l'injustice de la corruption.

Cover photo: Marcelo Maragni / Handmaker Produções Audiovisuais Ltda

Tous les efforts ont été faits pour vérifier l'exactitude des informations contenues dans ce rapport. Toutes les informations sont correctes jusqu'en mai 2026. Néanmoins, Transparency International ne peut être tenu responsable des conséquences de leur utilisation à d'autres fins ou dans d'autres contextes.

Transparency International France 2026.

SOMMAIRE

4

Faits marquants

6

Edito du président

8

Transparency dans le monde

10

2025 en chiffres

12

Assainir le financement de la vie politique

14

Gestion redevable des ressources publiques

16

Encadrement du lobbying

18

Défendre l'intégrité des affaires

20

Promouvoir l'intégrité de la vie publique locale

22

Implication dans des procès emblématiques

24

Accompagnement des signalants

26

Amélioration des politiques publiques de lutte contre la corruption

28

Lutte contre le blanchiment

34

Affaires des "biens mal acquis"

37

Focus sur la Conférences des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

38

Défense de l'Etat de droit

40

Revitalisation de la société civile

43

Une communauté qui grandit

45

Une visibilité renforcée

46

1ère édition du Prix Renaud Van Ruymebke

49

Vie associative

50

Le mouvement Transparency International

53

Rapport financier

54

Perspectives 2026

FAITS 2025 MARQUANTS

Le 22 janvier 2025, Transparency France organise la **Conférence : “Entre exigence normative et performance opérationnelle, comment placer le curseur de l’efficacité ?”** en partenariat avec l’Observatoire de lutte anti-blanchiment (OLAB)

Le 11 février 2025, l'**Indice de Perception de la Corruption 2024** est publié. La France dégringole dans le classement mondial.

Le 21 février 2025, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ouvre une **enquête à l’encontre du groupe Bernard Hayot** suite à un **signalement** de Transparency International France.

Le 17 mars 2025, **Transparency France est auditionnée** en tant que partie civile dans le cadre du **procès des financements libyens**.

Le 27 mars 2025, **Transparency France est entendue** lors de la **commission d’enquête du Sénat sur la délinquance financière**.

Le 28 mars 2025, **Transparency France est auditionnée** par la **Commission d’enquête du Sénat sur les aides aux entreprises**.

Le 8 avril 2025, Transparency France publie **une tribune dans les Echos** pour **appeler l’Europe et les entreprises à concilier compétitivité économique et gouvernance éthique** en réaction à la publication de la « boussole

Le 18 juin 2025, **les autorités françaises, accompagnées des forces de l’ordre, reprennent le contrôle de l’immeuble situé avenue Foch à Paris**, occupé illégalement depuis des années par la Guinée équatoriale, marquant une étape importante du dossier des BMA Guinée équatoriale.

Le 30 septembre 2025, **une proposition de loi** est déposée sur le Bureau de l’Assemblée nationale suite à la publication du rapport de Transparency France « **Financer la démocratie** »

Le 16 octobre 2025, Transparency France intervient au **Business Legal Forum** pour défendre l’intégrité des affaires.

Le 6 décembre 2025, Transparency France organise la **1ère édition du Prix Renaud Van Ruymbeke**, en partenariat avec le Nouvel Obs, qui récompense Sophie Lemaître pour son ouvrage « Réduire au silence ».

Du 15 au 19 décembre, **Transparency France participe à la COSP pour présenter son rapport « Uneven recovery » (FR, EN)**, première analyse de la société civile de la base de données Star sur le recouvrement des avoirs à l’échelle internationale de la Banque mondiale.



**TRANSPARENCY
INTERNATIONAL
FRANCE**



EDITO DU PRÉSIDENT

Au cours des dernières années, le phénomène de corruption, entendu par Transparency International comme le détournement d'un pouvoir donné en délégation à des fins particulières ou privées, a connu de profondes mutations : la concentration des pouvoirs économique, politique et informationnel, le creusement des inégalités, la dérégulation des marchés, la crise du multilatéralisme, les difficultés d'encadrement des technologies de l'information et de la communication, la capture de l'argent public par des intérêts particuliers tant en recettes qu'en dépenses... sont autant de facteurs qui ont facilité sa mutation, malgré l'adoption de normes nationales et internationales visant à son éradication.

Face à ces transformations, Transparency International France a décidé de se doter d'une feuille de route pluriannuelle ambitieuse, déclinant la Stratégie 2030 du Mouvement, tenant compte des changements structurels de l'environnement dans lequel elle évolue et capitalisant sur ses atouts différenciants. Elle entend en particulier valoriser son attachement au dialogue continu avec l'ensemble des parties prenantes pour accompagner les changements, à l'échelle des individus, des organisations et des institutions, susceptibles de faire reculer la corruption.

Pour ce faire, notre association s'est fixée des orientations stratégiques qui correspondent à des transformations qu'elle souhaite accompagner pour faire structurellement reculer la corruption à horizon 2030. Pour ce faire elle entend :

1/ Rendre visibles les implications de la corruption sur les préoccupations quotidiennes des citoyens.

A cet égard, nous ne pouvons pas nous satisfaire du double constat de l'étude d'opinion que la Fondation Jean-Jaurès et Transparency International France a réalisée avec l'institut Harris Interactive en octobre 2023 sur un échantillon de 1 500 personnes représentatives

de la population française : la question de la corruption se situe loin des préoccupations premières des Français, c'est-à-dire « le pouvoir d'achat », « le réchauffement climatique » et « l'immigration » qui occupent les trois premières places, mais les répondants déclarent que les personnes qui exercent des responsabilités sont corrompues à 87 % (43% pour une grande partie d'entre elles et 44% seulement pour une petite partie d'entre elles).

2/ Accompagner les signalants et les victimes dans toutes les étapes de leur action.

C'est pour cette raison que nous portons de longue date une attention et un plaidoyer spécifiques sur les lanceurs d'alerte et leur protection aux fins notamment de contribuer à une meilleure détection de la corruption. Notre organisation a ainsi porté un plaidoyer très actif dans le cadre de la loi Sapin II d'abord pour faire reconnaître le statut de lanceur d'alerte, puis dans le cadre de l'adoption au niveau européen de la directive sur la protection des personnes dénonçant des infractions au droit de l'Union, et aussi dans le cadre de sa transposition par la loi dite Wasserman adoptée le 21 mars 2022, en étant cofondateur de la Maison des Lanceurs d'Alerte dont la vocation est d'assurer la protection financière, psychologique et juridique à celles et ceux qui font l'objet de mesures de représailles. L'organisation participe également à la coalition constituée pour porter le plaidoyer dans le cadre de la transposition de la directive sur les procédures bâillon qui devrait intervenir courant 2026.

En outre Transparency International France dispose d'un centre d'accompagnement juridique et d'action citoyenne (CAJAC) qui lui permet de recevoir, en lien avec son mandat, les signalements des lanceurs d'alerte mais aussi des victimes des atteintes à la probité. Son dernier bilan vient d'être publié.



3/ Agir sur les facteurs de risque de corruption au sein des organisations, dans une logique de prévention. C'est tout le sens de l'action d'accompagnement que nous conduisons au sein du Forum des entreprises engagées et du Forum des collectivités engagées et dans la cadre de partenariats avec la CFDT et Reporters sans frontières.

4/ Plaider pour l'émergence d'un cadre institutionnel plus efficace et un état de droit plus résilient. C'est toute l'attention que nous portons dans nos actions de plaidoyer auprès des décideurs publics et dans nos décisions de nous porter partie civile dans des contentieux politico-financiers tels que le procès des financements libyens.

5/ Structurer une communauté Transparency, à la fois apprenante pour mieux appréhender la complexité des mécanismes de corruption **et participante**, comme nous l'avons fait en mobilisant des bénévoles pour recueillir les engagements des candidats aux élections municipales sur 10 engagements clés en main pour faire de l'intégrité un choix politique et un gage de confiance démocratique dans le cadre de notre campagne #MaVilleIntègre. 120 listes sur les 500 que nous avons contactées dans les villes de plus de 50 000 habitants ont répondu positivement. 27 d'entre elles ont été élues.

Le second rapport d'impact de l'action de Transparency International France qui vous est présenté est entièrement orienté vers la mesure des impacts de notre action. Nous nous étions engagés dans cette voie l'année dernière.

Nous franchissons une nouvelle étape cette année. Cette exigence de l'efficacité de nos actions, nous la devons à nos adhérents et donateurs, à nos partenaires des deux forums des entreprises engagées et des collectivités engagées, aux acteurs de notre écosystème et à nos concitoyens. Nous nous conformons aussi à une orientation forte du Mouvement Transparency International.

Le rapport est ainsi orienté autour de cinq grands axes : promouvoir l'intégrité, la transparence et la redevabilité ; combattre la corruption ; stopper les flux d'argent sale ; protéger les fonctionnalités démocratiques et mobiliser la société civile ; mobiliser la communauté Transparency.

Ces résultats sont le produit de la mobilisation d'une petite équipe salariée très experte et très efficace et d'instances de gouvernance très engagées.

Dans des circonstances inédites depuis la fin de la guerre froide, la montée de la corruption et le recul démocratique dans le monde se conjuguent pour saper les mécanismes mêmes de l'économie mondiale et menacer les acquis sociaux, voire les fondements de la recherche scientifique. Nous devons lutter sans relâche contre la concentration du pouvoir politique et économique et le secret derrière lequel tous les comportements déviants sont possibles. Nous devons démonter l'économie mondiale de la corruption, estimée à plus d'un trillion de dollars chaque année (près de 9 % du PIB mondial en 2024), dont une grande partie est blanchie via des centres financiers offshore. Ces flux financiers illicites ne favorisent ni l'innovation ni le développement durable, mais gonflent les marchés immobiliers, déstabilisent les économies et aggravent les inégalités. Nous devons enfin et surtout mobiliser la société civile pour protéger les valeurs essentielles de l'Etat de droit et préserver la formation d'une opinion éclairée sur les enjeux de la lutte contre la corruption et les différentes atteintes à la probité sans lesquels il n'y a pas de contrat social.

Patrick Lefas

Président de Transparency International France

TRANSPARENCY DANS LE MONDE

1

Honduras : La section hondurienne de Transparency International révèle comment la corruption et la faiblesse de l'État de droit ont permis à [des entreprises de s'emparer de terres communales dans des régions vulnérables au changement climatique gouvernées par les Garífunas](#).

2

Madagascar : Consécutivement à la révolte de la Gen Z et à l'arrivée au pouvoir des militaires, [Transparency International Madagascar appelle à une transition basée sur la transparence et l'inclusivité](#).

3

Brésil : [Transparency International Brésil est la cible de virulentes attaques de la part du Président de la Cour suprême brésilienne](#) à l'occasion d'une session plénière.

4

Géorgie : la [Directrice générale de Transparency International Géorgie fait l'objet d'intimidations](#) au travers d'accusations infamantes associées à un risque de 15 ans d'emprisonnement.

5

Indonésie : [Transparency International Indonésie condamne fermement la répression violente des manifestations pacifiques](#) de la société civile.

6

Hongrie : [Transparency International s'inquiète d'une nouvelle proposition de loi augmentant le pouvoir de répression des autorités](#) à l'encontre des organisations de la société civile.



7 Vénézuéla : [Le chapitre vénézuélien de Transparency International est contraint à l'exil](#) face à la répression croissante de la société civile.

9 Etats-Unis : [Transparency International dénonce les implications désastreuses concernant la suspension temporaire du Foreign Corrupt Practices Act. \(FCPA\)](#)

8 Maldives : [Le chapitre maldivien de Transparency appelle de toute urgence les pouvoirs publics à revenir sur un amendement constitutionnel](#) risquant d'aboutir à une situation de capture de l'Etat.

EN 2025 CHIFFRES

34

rendez-vous de plaidoyer avec des responsables publics : parlementaires, ministres, administrations, etc.

+100

magistrats sensibilisés par Transparency International France

3

propositions de loi déposées reprenant les propositions de l'association : la proposition de loi N°1516 visant à renforcer la transparence de l'action des représentants d'intérêt, la proposition de loi N°1211 visant à instituer la transparence des aides publiques aux entreprises et la proposition de loi N°1887 visant à lutter contre le financement occulte des campagnes électorales

4

rapports de référence publiés : "Financer la démocratie", "Uneven Recovery", "Intraçable" et "Moyens financiers de lobbying des entreprises et ONG".

198

signalements reçus par le Centre d'assistance juridique (CAJAC), représentant une hausse de 66% par rapport à 2024

6

amendements adoptés à la suite d'actions de plaidoyer de Transparency International France

80

articles de décryptage publiés sur le site de l'association

46

demandes d'accès à des documents administratifs

25

communiqués de presse diffusés

+10

réunions de nos Forums des entreprises et des collectivités engagées

+22%

de croissance de notre audience sur LinkedIn



1

**NOS PRINCIPAUX
IMPACTS**

ASSAINIR LE FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE

Depuis près de vingt ans, aucune élection présidentielle française n'a échappé à son lot de scandales politico-financiers. De l'affaire Bygmalion aux soupçons de financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007, ces affaires se répètent et alimentent la défiance citoyenne. Elles fragilisent la démocratie et donnent l'image d'un système politique vulnérable aux dérives.

De fait, la traçabilité des flux financiers entre partis et candidats reste insuffisante, les micro-partis servent trop souvent de véhicules de contournement et la coordination entre autorités de contrôle demeure lacunaire. À cela s'ajoutent de nouvelles pratiques électorales liées aux réseaux sociaux, aux prestataires numériques ou encore aux cabinets de conseil, qui échappent en partie aux règles actuelles.

Face à ces constats, Transparency France a décidé de renforcer son implication afin de plaider pour un renforcement des règles en matière de financement de la vie politique à un an de la tenue de l'élection présidentielle 2027. Pour ce faire, elle a publié son rapport "Financer la démocratie : le véritable enjeu de l'élection présidentielle" en parallèle de sa mobilisation, en tant que partie civile, dans le procès des financements libyens. Résultat : elle est parvenue à inscrire ses propositions à l'agenda de nombreux acteurs mobilisés en première ligne en vue de réformes structurelles en 2026.

22 SEPTEMBRE 2025

Transparency International France publie son rapport [Financer la démocratie](#)

L'association y dresse un constat préoccupant : si la France dispose d'un cadre juridique robuste, celui-ci présente encore de nombreuses failles. Pour restaurer la confiance et protéger l'État de droit, l'association formule plusieurs recommandations phares.

25 SEPTEMBRE 2025

Le tribunal correctionnel rend sa décision dans l'affaire des financements libyens

Malgré la mise en lumière de zones d'ombre et de pratiques problématiques dans le cadre du financement de la campagne de 2007 de Nicolas Sarkozy, les prévenus sont relaxés pour l'infraction de financement illégal de campagne par le tribunal correctionnel de Paris.

30 SEPTEMBRE 2025

La [proposition de loi visant à lutter contre le financement occulte des campagnes électorales](#) est déposée sur le Bureau de l'Assemblée nationale

Ce texte, co-rédigé avec Transparency International France, entend répondre aux failles mises en lumière par les grands scandales politico-financiers des trente dernières années en reprenant plusieurs des propositions figurant dans le rapport « Financer la démocratie : le véritable enjeu de l'élection présidentielle ».

16 DÉCEMBRE 2025

[Transparency International France s'associe à une lettre ouverte publiée à l'occasion de la Convention des Nations Unies contre la Corruption \(COSP\)](#)

Mêlant sa voix à celle de nombreuses autres organisations de la société civile, l'association interpelle les décideurs réunis à la COSP afin qu'ils s'engagent en faveur de l'intégrité dans le financement des partis politiques et des candidats.

19 DÉCEMBRE 2025

Les États parties à la COSP adoptent une résolution relative à l'encadrement du financement de la vie politique lors de la COSP

Proposée par l'Albanie, le Ghana, la Mongolie et la Norvège, elle a été soutenue par de nombreux pays et en particulier par la France. Il s'agit de la première norme internationale complète visant à renforcer la transparence du financement politique afin de lutter contre la corruption et les influences financières opaques dans les processus démocratiques.

14 NOVEMBRE 2025

le Gouvernement reprend des propositions formulées par Transparency France dans le Plan national pluriannuel de lutte contre la corruption

Ce plan reprend plusieurs des recommandations formulées par Transparency International France dont l'une issue de son rapport « Financer la démocratie ». Elle vise à renforcer les échanges d'informations entre TracFin et la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques afin d'améliorer la détection des infractions liées au financement de la vie publique.



GESTION REDEVABLE DES RESSOURCES PUBLIQUES

L'existence d'un cadre de gestion redevable des ressources publiques est l'un des piliers des politiques de prévention des atteintes à la probité. En France, ces dernières concernent encore trop souvent l'attribution des marchés publics, des subventions aux associations, des aides aux entreprises... comme en témoignent les signalements reçus au niveau de notre Centre d'assistance juridique (CAJAC).

En France, l'absence de transparence et de centralisation des données clés complexifie la détection de la corruption et n'est pas dissuasive. Pourtant, des solutions ont été développées par des administrations étrangères, à l'instar de la plateforme ProZorro mise en oeuvre en Ukraine pour centraliser les données de marchés publics, ayant permis de révéler certains scandales.

L'année 2025 a mis en valeur les failles du cadre français. La commission d'enquête parlementaire relative aux aides publiques aux entreprises a démontré l'opacité qui entoure l'attribution de ces financements alors même qu'ils représentent un poste de dépenses important pour l'Etat. Pour sa part, l'affaire de Fréjus, portant sur des faits présumés de favoritisme, a mis en exergue les fragilités des règles entourant la commande publique.

Dans un contexte de multiplication des reculs dans plusieurs domaines (hausse pérenne des seuils de publicité pour les marchés publics, modification de la définition de la prise illégale d'intérêt, affaiblissement de la responsabilité pénale des personnes morales...), Transparency a décidé, en 2025, de renforcer son plaidoyer pour défendre une plus grande transparence dans l'accès aux marchés publics et dans l'attribution des aides publiques aux entreprises.

CHRONOLOGIE DES MARCHÉS PUBLICS

2020

Le Gouvernement décide d'une hausse temporaire du seuil de publicité pour les marchés publics

Cette mesure, qui renforce l'opacité de la commande publique, est justifiée par l'exécutif au nom de la crise Covid-19.

2024

Transparency International France participe à la consultation relative à la pérennisation de la hausse du seuil

A cette occasion, l'association fait part de ses réserves quant à cette évolution alors même que les marchés publics continuent de représenter l'un des secteurs les plus concernés par les risques de corruption.

20 DÉCEMBRE 2024

Le ministère de l'Économie publie une [« synthèse » des contributions reçues](#) dans le cadre de sa consultation publique

Transparency International France regrette l'absence de publication intégrale des contributions recueillies par le ministère à l'occasion de cette consultation. Pour cette raison, elle décide, consécutivement, d'adresser une demande d'accès à documents administratifs afin de les obtenir.

7 MARS 2025

Transparency International France se mobilise dans le cadre de l'examen du projet de loi dit de « Simplification économique »

L'association rappelle son opposition à la hausse pérenne des seuils de publicité pour les marchés publics et formule plusieurs recommandations afin de renforcer la transparence en matière de commande publique.

16 DÉCEMBRE 2025

Transparency International France publie son analyse du lobbying en lien avec la hausse des seuils de dispense de publicité et de mise en concurrence des marchés publics

Se basant notamment sur les documents administratifs reçus suite à sa demande, elle démontre que la hausse répond au lobbying d'entreprises privées de BTP et de conseil déjà bien implantées auprès des collectivités territoriales, et au lobbying des élus locaux et organismes parapublics. Une analyse reprise par la presse spécialisée.

CHRONOLOGIE DES AIDES PUBLIQUES

3 OCTOBRE 2023

Transparency International France publie ses recommandations concernant la transparence des bénéficiaires d'aides publiques dans le cadre du plan de relance

Transparency France plaide pour un contrôle et une transparence accrue, à la fois ex-ante et ex-post, de l'attribution des aides publiques. L'analyse de l'association est alors partagée au Secrétaire général au plan de relance, et à d'autres services compétents du ministère de l'économie et des finances.

22 JANVIER 2025

Une commission d'enquête parlementaire sur la transparence des aides publiques aux entreprises est créée

Dans un contexte de crise des finances publiques, la commission d'enquête s'intéresse aux « moyens mobilisés pour assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation des aides publiques octroyées à ces grandes entreprises et à leurs sous-traitants ».

28 MARS 2025

Transparency International France est auditionnée par la commission d'enquête parlementaire

A cette occasion, l'association rappelle ses propositions en matière de transparence dans l'attribution des aides aux entreprises, notamment concernant la création d'une plateforme accessible à la société civile.

1ER AVRIL 2025

La proposition de loi visant à instituer la transparence des aides publiques aux entreprises est déposée sur le Bureau de l'Assemblée nationale

Ce texte reprend une partie des propositions formulées par l'association consécutivement à des échanges approfondis avec l'équipe du député porteur de la proposition de loi.

26 DÉCEMBRE 2025

La Plateforme Aides d'Etat est désignée, par décret, Registre national central des aides de minimis

Le site a pour objectifs de partager et de collecter de manière sécurisée les données sur les aides d'État et les aides de minimis octroyées aux entreprises et est désormais accessible aux administrés.

ENCADREMENT DU LOBBYING

Le lobbying opaque continue de faire des victimes. En 2025, plusieurs scandales ont mis en lumière les conséquences néfastes du manque d'encadrement de l'action des lobbys : mise en danger de la santé des consommateurs, défiance renforcée vis-à-vis des décideurs, destruction de l'environnement... et risques accrus de corruption.

Transparency International France a activement participé à la révélation de certains d'entre eux. Impliquée depuis février 2024 dans l'affaire dite Nestlé Waters, notre association a poursuivi, en 2025, son investissement pour que toute la lumière soit faite sur les actions de représentation d'intérêt du groupe suisse en contribuant aux travaux de la commission d'enquête dédiée. Elle a aussi adressé, en début d'année, un signalement à la HATVP sur les pratiques présumées de lobbying opaques du groupe Bernard Hayot. Résultats : un communiqué du groupe qui s'en prend directement à notre association et une enquête ouverte par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

Convaincue qu'il ne suffit pas de signaler les potentielles infractions, elle s'est aussi employée à agir pour documenter les pratiques et favoriser l'adoption d'une meilleure régulation de ces activités. A cette fin, Transparency a publié, à la rentrée 2025, une analyse inédite qui met en valeur une réalité déconcertante : le secteur lucratif dépense 9,5 fois plus en lobbying que le secteur non lucratif. En parallèle, elle a plaidé pour une amélioration de l'encadrement de ces activités. En la matière, nous pouvons nous targuer, en 2025, d'une belle victoire : le dépôt d'une proposition de loi qui reprend un très grand nombre de nos recommandations historiques.

FÉVRIER 2024

Transparency International France envoie à la HATVP un signalement relatif aux pratiques de Nestlé Waters

Il vise un potentiel délit pénal de non-déclaration d'activité de lobbying de la part de Nestlé Waters et fait suite à des révélations indiquant que des représentants de Nestlé auraient rencontré en 2021 des membres du cabinet de la ministre de l'Industrie. Dans la foulée, la HATVP annonce ouvrir une enquête.

24 FÉVRIER 2025

Transparency International France publie une [proposition de loi idéale](#) pour améliorer l'encadrement des activités de lobbying

Elle propose, en son sein, des mesures clés en main pour rendre les actions de représentation d'intérêt plus responsables et appelle les parlementaires à s'en saisir dans les meilleurs délais.

18 MARS 2025

La HATVP annonce ouvrir une enquête concernant les [pratiques de lobbying du groupe Bernard Hayot](#)

Cette annonce fait suite au dépôt d'un signalement de Transparency International France pour une absence de déclaration présumée des activités de représentation d'intérêt du groupe qui exerce une influence économique inégalée dans plusieurs territoires ultramarins. Dans les suites de cette décision, le groupe Bernard Hayot s'en prend, dans un [communiqué](#), frontalement à l'association. Cette initiative aboutira à l'enregistrement d'un des mandataires sociaux du groupe Bernard Hayot au Répertoire des représentants d'intérêt.

La Commission d'enquête du Sénat sur [Nestlé Waters rend son rapport](#)

Une partie des conclusions de cette commission reprend les recommandations que Transparency International France avait formulées sur les conventions judiciaires d'intérêt public (CJIP) dans sa contribution de mai 2025.

4 JUIN 2025

La proposition de loi visant à renforcer la transparence de l'action des représentants d'intérêts est déposée sur le Bureau de l'Assemblée

Ce texte publié suite à des échanges entre le député porteur et Transparency International France reprend de nombreuses recommandations formulées au sein de la proposition de loi idéale publiée par l'association.

4 DÉCEMBRE 2025

Transparency International France engage [plusieurs démarches](#) pour faire la lumière sur le lobbying de l'Association nationale des industries agroalimentaires

Dans les suites des révélations de la cellule investigation de Radio France le 28 novembre 2025 concernant la présentation avortée de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), l'association s'inquiète des conditions dans lesquelles le lobby français de l'agroalimentaire, l'ANIA, a pu tenter d'influencer les décideurs publics pour faire retirer la mention de « produits ultra-transformés ». Elle adresse notamment des demandes d'accès à documents administratifs pour analyser les activités en question.



DÉFENDRE L'INTÉGRITÉ DES AFFAIRES

Au-delà de la sphère publique, Transparency France est convaincue que la préservation de l'intérêt général repose sur une culture de l'intégrité des affaires au sein du secteur privé. Pour cette raison, depuis sa création, Transparency International France a fait le choix d'engager les entreprises à ses côtés pour favoriser l'appropriation des meilleurs standards en matière de prévention de la corruption.

L'abandon brutal du leadership américain à l'échelle mondiale, qui s'est traduit notamment par la suspension temporaire du Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), n'a malheureusement pas abouti à une prise de relai par l'Union européenne. Au contraire, plusieurs décisions importantes, à l'instar des aménagements prévus au titre de la mise en œuvre des directives CSRD et CS3D mais aussi des dispositions de la Directive anti-corruption affaiblissant la responsabilité pénale des personnes morales, semblent attester l'idée selon laquelle les dispositions en matière de transparence des affaires et de lutte contre la corruption réduisent l'attractivité et la compétitivité de l'économie européenne.

Heureusement, Transparency France sait pouvoir compter sur l'implication d'entreprises investies à ses côtés, notamment au sein de son Forum des entreprises engagées, qui démontrent chaque jour que l'intégrité dans le privé est non seulement une exigence éthique mais aussi un investissement de long terme dans la performance des organisations.

29 JANVIER 2025

Transparency International mobilise l'OCDE pour une présentation de ses principes directeurs des entreprises

Dans le cadre du Forum européen des entreprises engagées, la Secrétaire générale du Point de Contact National français à l'OCDE revient sur l'actualisation des principes directeurs de l'OCDE en rappelant notamment le rôle central du devoir de diligence raisonnable.

8 AVRIL 2025

Transparency International France et le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) publient des fiches pratiques destinées aux investisseurs responsables

Ce document collaboratif, fruit de l'expertise croisée des deux organisations, répond à un besoin croissant : disposer de critères concrets pour mesurer l'intégrité des entreprises. Disponibles en français et en anglais, les fiches abordent quatre thématiques clés : l'alerte éthique, la culture de l'intégrité, l'engagement de la gouvernance, et le lobbying responsable.

8 AVRIL 2025

Transparency International France appelle l'Union européenne à promouvoir une gouvernance responsable des entreprises

A l'occasion d'une tribune parue dans *Les Échos* suite à la publication de la « boussole » de l'Union européenne en février, l'association met en garde contre la tentation de cette dernière de se lancer dans la course au moins-disant social, environnemental et éthique, qui risquerait de ruiner trente ans de lutte contre les atteintes à la probité.

17 JUIN 2025**Transparency International France fait part de ses inquiétudes relatives au rapport de la commission du Club des juristes pour promouvoir l'enquête interne**

L'association alerte sur les conclusions de ces travaux qui pourraient aboutir au recours à des enquêtes internes qui ne garantissent pas l'indépendance et l'impartialité des investigations menées au détriment du lanceur d'alerte.

23 JUIN 2025

Transparency International France réaffirme la nécessité de mettre en place des systèmes d'alerte robustes

A l'occasion de la Journée mondiale des lanceurs d'alerte, l'association revient sur les principes et outils à disposition des organisations pour révéler des actes répréhensibles en leur sein.

17 OCTOBRE 2025

Transparency International France fait valoir sa vision de l'engagement du secteur privé à l'occasion du Business Legal Forum

Face aux risques de recul européen en matière de reporting extra-financier et de devoir de vigilance, l'association présente les principes qui peuvent guider l'action des entreprises : prévenir les risques plutôt que de craindre l'action contentieuse ; dialoguer avec les parties prenantes plutôt que souscrire aux discours d'affrontement.

2 DÉCEMBRE 2025

Transparency International France réaffirme sa position en matière de recours à la justice négociée

Face au succès de la Convention judiciaire d'intérêt public, les pouvoirs publics sont tentés d'élargir l'utilisation de cet outil à de nouvelles atteintes à la probité. Dans une interview, l'association rappelle l'équilibre délicat à trouver pour ne pas dévoyer cette approche.

9 DÉCEMBRE 2025

Davidson rejoint le Forum des entreprises engagées

PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ DE LA VIE PUBLIQUE LOCALE

Le combat de la lutte contre la corruption se gagne à tous les échelons. Compte-tenu des responsabilités qu'elles exercent en matière de commande publique, d'urbanisme, d'attribution d'aides, de gestion des services publics... les collectivités territoriales sont particulièrement exposées au risque de corruption. Et ce, d'autant que l'accroissement de leurs prérogatives découlant des différentes vagues de décentralisation ne s'accompagne pas toujours d'un renforcement des règles de transparence et plus globalement de redevabilité.

Alors que l'année 2025 a été marquée par des annonces du Premier Ministre concernant l'élargissement du périmètre de responsabilité des collectivités locales et par la préparation des élections municipales prévues en 2026, Transparency France s'est particulièrement investie afin de faire de cette échéance un temps fort d'engagement en faveur de l'intégrité de la vie publique pour les candidats. En lien avec des collectivités pionnières membres de son Forum des collectivités engagées, elle a co-construit 10 propositions qu'elle entend soumettre aux listes candidates.

En parallèle, elle a tenté de faire valoir ses recommandations dans le cadre de l'examen de plusieurs textes importants pour l'action publique locale, notamment la proposition de loi relative au statut de l'élu local et la proposition de loi pour sortir la France du piège du narcotrafic.

11 JUIN 2025

Les membres du Forum des collectivités engagées se réunissent à Paris pour travailler aux engagements à soumettre aux candidats

Transparency International France a invité les collectivités membres de son Forum à contribuer à l'élaboration des engagements à proposer aux candidats aux municipales 2026 à partir des bonnes pratiques identifiées en matière de transparence et d'intégrité publique locale.

4 JUILLET 2025

Transparency International France soumet des amendements à la proposition de loi sur le statut de l'élu local

L'association adresse à plusieurs députés une liasse pour modifier des dispositions du texte portant sur la définition de la prise illégale d'intérêt, la publicité des indemnités des élus et les politiques cadeaux et invitations. Certains d'entre eux seront effectivement déposés.

10 NOVEMBRE 2025

Les 10 engagements destinés aux candidats aux municipales sont validés par Transparency International France

À l'approche des municipales de 2026, Transparency International France propose dix actions structurantes, au cœur d'une démarche volontaire : les candidats peuvent s'engager sur l'ensemble de ces propositions ou sur celles de leur choix. Elles s'articulent autour de trois principes cardinaux - la transparence, le contrôle citoyen et l'intégrité - et visent à structurer durablement l'action publique locale.

24 NOVEMBRE**Transparency International France avertit des conséquences de la modification de la définition de la prise illégale d'intérêt dans le code pénal**

Alors que la proposition de loi sur le statut de l'élu s'apprête à être adoptée définitivement au Parlement début décembre, l'association Transparency international France salue des avancées mais nuance les difficultés des élus locaux face aux mesures de probité.

25 NOVEMBRE**La Région Bourgogne-Franche-Comté partage sa volonté d'adhérer au Forum des collectivités engagées**

En marge d'un événement organisé par la Chambre régionale des comptes, une rencontre est organisée entre l'association et la collectivité afin de préparer cette nouvelle adhésion.



IMPLICATION DANS DES PROCÈS EMBLÉMATIQUES

L'année 2025 a été marquée par des affaires emblématiques qui ont contribué à affaiblir la confiance des citoyens envers les institutions démocratiques et à alimenter des attaques d'une violence inédite contre l'Etat de droit. C'est le cas du procès des financements libyens qui a fortement mobilisé Transparency International France en tant que partie civile.

Il s'agit d'une affaire judiciaire portant sur des soupçons de financement illégal de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy de 2007 par la Libye de Mouammar Kadhafi en échange de contreparties diplomatiques, économiques et juridiques. L'ancien président Nicolas Sarkozy est l'un des principaux mis en cause, ainsi que certains de ses proches et anciens collaborateurs – comme Claude Guéant et Brice Hortefeux. Plusieurs intermédiaires financiers ont également été mis en cause.

“Ce procès met en lumière une réalité glaçante : la corruption qui gangrène là-bas en Libye prospère parce que les garde-fous censés la contenir ici en France ont failli”.

- Patrick Lefas, Président de l'association, lors de son audition devant le tribunal judiciaire.

Nous avons aussi cherché à faire reconnaître notre intérêt à agir pour de nouvelles infractions, au-delà du périmètre actuel de notre agrément. La décision rendue acte notre recevabilité pour l'association de malfaiteurs et le financement illégal de campagne lorsqu'un lien de connexité existe avec les atteintes à la probité prévues dans le code pénal.

Nous avons également décrypté le délibéré au bénéfice du grand public et de la communauté Transparency pour contrer le développement d'un récit mettant en cause l'indépendance et l'impartialité de la justice. Le sondage Elabe pour *Les Echos* atteste que des interventions comme les nôtres ont contribué à ce que les digues de la décence ne cèdent pas.

9 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil d'Administration a autorisé son Président à le représenter en justice et à engager toute action pour se porter partie civile sur les faits objets de l'ORTC du 24 août 2023 devant la 32^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris (affaire des financements libyens).

Transparency International France décide se constituer partie civile dans ce procès aux côtés des associations Sherpa et Anticor. C'est la première fois que les trois principales associations anti-corruption françaises se constituent partie civile dans le même dossier. Un choix justifié par l'ampleur inédite des faits reprochés aux prévenus qui révèle l'interpénétration des pratiques corruptives entre politique, diplomatie et intérêts économiques.

6 JANVIER 2025

Le procès des financements libyens s'ouvre en première instance

Au cours des trois mois d'audience auxquels Transparency International France assiste, représentée par son avocat Me François de Cambiaire, comparaissent sur le banc des prévenus des décideurs de premier rang dont un ancien Président de la République et quatre anciens Ministres.

17 MARS 2025

Transparency International France est auditionnée devant le tribunal correctionnel

Représentée par son président, Patrick Lefas, l'association partage son analyse et rappelle une réalité glaçante : « la corruption qui gangrène là-bas en Libye prospère parce que les garde-fous censés la contenir ici en France ont failli ».

25 SEPTEMBRE 2025

Le tribunal correctionnel rend sa décision

Le tribunal condamne Nicolas Sarkozy, Claude Guéant et Brice Hortefeux du chef d'accusation d'association de malfaiteurs en vue de la préparation du délit de corruption. Une décision historique et inédite : c'est la première fois que des hommes politiques français sont condamnés sur ce chef d'accusation, généralement utilisé dans les affaires de criminalité organisée.

SEPTEMBRE 2025

L'ensemble des prévenus ainsi que le parquet font appel de la décision rendue en première instance

Transparency International France décide de se constituer partie civile lors du procès en appel.



ACCOMPAGNEMENT DES SIGNALANTS

En 2025, Transparency International France a amplifié son accompagnement des signalants grâce à l'implication de son équipe et de ses bénévoles mobilisés au sein du [Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne \(CAJAC\)](#).

Ce dernier a connu une augmentation conséquente des sollicitations (+66% en 2025 par rapport à 2024), témoignant tant de la persistance d'atteintes à la probité que des progrès en matière de détection et d'une notoriété accrue des interventions de l'association dans le domaine.

Les signalements reçus concernent en premier lieu les collectivités locales, preuves de la pertinence de l'animation du Forum des collectivités engagées afin de renforcer la prévention et l'adoption de meilleures pratiques. Parmi les cas reçus, le détournement de fonds publics suivi de la prise illégale d'intérêt se présentent comme les atteintes à la probité les plus signalées. D'un point de vue géographique, les signalements recueillis reflètent un relatif équilibre territorial entre régions, avec néanmoins une proportion plus importante de signalements effectués en Ile-de-France.

En parallèle de l'instruction de ces signalements, un effort particulier a été réalisé pour améliorer l'orientation des signalants lorsque l'affaire soumise à Transparency International France ne relève pas de son mandat. A cette fin, un guide de réorientation, désormais utilisé au niveau du CAJAC, a été consolidé au cours de l'année 2025.

Enfin, notre CAJAC constitue aussi un précieux observatoire des transformations relatives aux atteintes à la probité en France. Face aux déséquilibres perçus dans le dépôt de signalements en fonction du genre, il a été décidé de travailler à la prise en compte de cette dimension dans notre accompagnement. Une [note prospective](#) pour interroger la pertinence de créer une infraction spécifique à l'abus d'autorité à des fins sexuelles a été publiée par l'association.

TÉMOIGNAGES DES SIGNALANTS



« Je vous remercie sincèrement pour votre message ainsi que pour les ressources que vous m'indiquez. Le besoin se fait en effet sentir, car plus j'avance en apportant des éléments factuels à mes démarches, plus la pression devient forte. Dans ces moments, il est précieux de pouvoir compter sur du soutien, tout en conservant l'humilité, la lucidité et des intentions équilibrées, afin de maintenir de bonnes routines et de poursuivre sereinement ce combat. Je vous suis infiniment reconnaissant pour vos encouragements et votre attention », - Monsieur B.

“Dear DXXX, Thank you for your kindness and positive feedback. This is a scandal of the highest order [...] I really hope the French government can initiate something to investigate this case. Thank you », - Monsieur R

**« Je vous suis reconnaissante pour les références aux organismes de défense des droits humains en Haïti ainsi qu'à l'association XXX. Je vais explorer ces pistes afin de trouver l'accompagnement nécessaire dans mes démarches. Votre soutien et vos indications me sont précieux. »,
- Madame G.**



AMÉLIORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le combat contre la corruption passe aussi par une mobilisation de l'association afin de faire évoluer la politique publique dédiée. Après une décennie 2010 marquée par l'adoption d'ambitieuses réformes qui ont doté la France d'une des législations les plus avancées au monde, les dernières années ont été marquées par des renoncements qui ont créé un important décalage entre les ambitions affichées et la réalité de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption et de transparence de la vie publique. Ces reculs prospèrent sur le développement d'un puissant narratif qui considère ces dispositions comme des obstacles à la compétitivité des entreprises et, paradoxalement, des facteurs responsables de la défiance accrue des citoyens vis-à-vis des décideurs et des institutions.

En 2025, le Plan national d'action pluriannuel de lutte contre la corruption, réclamé à de nombreuses reprises par Transparency France durant l'année, a finalement été publié en novembre. Si sa publication attendue est à saluer, force est de constater que son contenu a généré d'importantes déceptions. Il s'est présenté comme le miroir grossissant des problèmes qui minent cette politique publique : une absence de portage politique, un manque de moyens dédiés, un détricotage de certains piliers du dispositif anti-corruption, de nombreux angles morts... et une opérationnalité limitée. En dépit de ces limites, Transparency France peut néanmoins se réjouir de la reprise, en son sein, de certaines propositions formulées par l'association.

En parallèle, la mobilisation de la société civile, en particulier de nos collègues de Transparency International U.E., a contribué à la présentation de la première Directive européenne anti-corruption. Si la publication d'un texte de cette nature est en elle-même un signal positif, sa portée apparaît malheureusement en deçà des enjeux. En effet, cette directive a progressivement été vidée de son contenu sous la pression de certains Etats.

Ces avancées en demi-teinte sont des moteurs pour la mobilisation de l'association en 2026, notamment au travers de la publication d'un plan alternatif à celui du Gouvernement.

11 FÉVRIER 2025

Transparency International France publie [l'Indice de Perception de la Corruption \(IPC\) 2024](#)

La France perd cinq places dans le classement mondial, tombant à la 25e position, dix rangs derrière l'Allemagne, pour atteindre un score de 67. Cette baisse, sans précédent depuis la création de l'indice en 1995, met en lumière des failles structurelles dans la lutte contre la corruption.

15 OCTOBRE 2025

[Transparency International France réagit au discours de politique générale du Premier Ministre](#)

Alors que Sébastien Lecornu indique vouloir « surpasser et dépasser cette crise qui sidère, avec sobriété et humilité », notre association l'appelle à engager un sursaut d'intégrité passant par l'adoption d'une ambitieuse stratégie de lutte contre la corruption.



14 NOVEMBRE 2025

Le Gouvernement présente le [Plan national pluriannuel de lutte contre la corruption](#)

Ce plan d'action, qui ne fait pas l'objet d'une présentation en Conseil des ministres ou d'une prise de parole ministérielle, prend la suite de celui couvrant la période 2020-2022. Il comprend 36 mesures plus ou moins opérationnelles destinées à lutter contre les atteintes à la probité au sein de l'Etat, des collectivités territoriales et des entreprises, et à l'échelle internationale.

20 NOVEMBRE 2025

Transparency International France publie une [tribune en réaction au plan national](#)

L'association salue la publication de ce plan, qu'elle a appelé de ses vœux à de nombreuses occasions et qui reprend certaines de ses recommandations historiques. Elle note toutefois des enjeux entourant sa mise en œuvre et regrette des angles morts.

10 FÉVRIER 2026

Transparency International France publie un [plan alternatif](#)

A l'occasion de la publication de l'IPC 2025, témoignant d'une nouvelle dégradation de la perception de la corruption, l'association présente 19 propositions structurantes pour compléter le plan d'action du Gouvernement et donner une nouvelle impulsion aux politiques de lutte contre la corruption.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

La corruption alimente et est alimentée par l'argent sale. Combattre les flux financiers illicites, c'est aussi activement lutter contre les pratiques corruptives. Forte de cette conviction, Transparency International France s'engage depuis plusieurs années maintenant pour combattre l'opacité des circuits de la finance mondialisée et occupe désormais une place centrale dans le paysage des acteurs mobilisés contre le blanchiment d'argent.

En 2025, nous avons remporté d'importantes batailles. Après avoir contribué à la Commission d'enquête sénatoriale sur l'impact du narcotrafic en France, nous nous sommes activement mobilisés lors de l'examen de la proposition de loi visant « à sortir la France du piège du narcotrafic ». Nous avons réussi à élargir le spectre des acteurs soumis aux obligations de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme.

Par ailleurs, conscients de l'importance de faire reculer l'opacité qui entoure la propriété des entités impliquées dans les flux financiers mondiaux, notre association se bat depuis plusieurs années pour faire la transparence sur leurs bénéficiaires effectifs. Nous sommes parvenus à sécuriser l'accès d'une diversité de parties prenantes au R.B.E.. Une belle victoire dans la lutte contre l'argent sale !

Afin de lever le voile sur les pratiques de blanchiment dans certains secteurs (bancaire, luxe, marché de l'art...), et en lien avec plusieurs sections européennes du mouvement Transparency International, notre association a également participé à une publication visant à documenter l'existence de registres sur la propriété des avoirs au sein de l'Union européenne, ainsi que leurs conditions d'accès (projet STEP EU). Ces travaux ont donné lieu à la publication d'un rapport dédié pour la France.

Enfin, préoccupés par le rôle que jouent les intermédiaires dans les circuits de blanchiment d'argent, nous nous sommes particulièrement intéressés au secteur de l'immobilier. Dans cette optique, nous avons contribué à la consolidation du nouvel Indice d'opacité de la propriété immobilière, aussi appelé "OREO Index", qui évalue l'opacité financière dans le secteur immobilier. Un nouvel indice qui fait désormais référence dans le domaine.

Renforcement des moyens des cellules de renseignement financier, contribution à la création de registres dans des secteurs exposés au risque de blanchiment, élargissement de l'accès au registre des bénéficiaires effectifs (R.B.E.) ... autant de victoires que nous espérons remporter en 2026.



NOS VICTOIRES DE PLAIDOYERS NOTABLES POUR LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Au cours des derniers mois, Transparency International France a été mobilisée sur plusieurs réformes législatives en lien avec la lutte contre la délinquance financière. Après plusieurs mois de plaidoyer, plusieurs législations définitivement adoptées sont venues considérablement renforcer la transparence des bénéficiaires effectifs (c'est-à-dire les personnes physiques qui contrôlent réellement une entreprise ou en tirent profit) et les dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux (LCB-FT), qui regroupent l'ensemble des obligations visant à prévenir, détecter et signaler les flux financiers illicites, y compris le financement du terrorisme).

• Renforcement de l'accès aux données du registre des bénéficiaires effectifs (RBE)

Prenant acte d'un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne en Grande Chambre du 22 novembre 2022, la 6ème directive (UE) 2024/1640 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2024 relative aux mécanismes à mettre en place par les États membres pour prévenir l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme, modifiant la directive (UE) 2019/1937, et modifiant et abrogeant la directive (UE) 2015/849. Publié avec l'ensemble du paquet AML6 le 19 juin 2024, les États membres ont l'obligation d'adapter leur législation nationale avant le 10 juillet 2026 ou le 10 juillet 2027. Cette directive a restreint l'accès du grand public au RBE ("registre des bénéficiaires effectifs" qui centralise les informations sur les propriétaires réels des entreprises afin de lutter contre l'opacité financière). Seules les personnes disposant d'un intérêt légitime à accéder à ces données pourront désormais les consulter. Cette évolution a suscité des inquiétudes quant à un recul de la transparence, notamment pour les acteurs de la société civile et les journalistes d'investigation.

Dans le cadre de la transposition de cette directive en droit français, Transparency International France a eu l'opportunité de rappeler la nécessité d'adopter une interprétation extensive de la notion d'intérêt légitime, afin de garantir un accès effectif aux données pour les organisations de la société civile, les journalistes ou les chercheurs, dont les travaux contribuent à détecter et prévenir les infractions financières.

Dans le même temps, Transparency International France a appelé à la correction d'une faille substantielle au sein du RBE, liée à la difficulté d'identifier les véritables propriétaires lorsque les structures de détention sont complexes (par exemple via des sociétés écrans ou des chaînes de participation situées hors de l'Union européenne).

Dans une loi en date du 30 avril 2025, ces préconisations ont été suivies d'effets :

- **Présomption d'accès légitime aux données du RBE** pour les organismes à but non lucratif qui ont un lien, même indirect, avec la prévention ou avec la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux, ses infractions sous-jacentes ou le financement du terrorisme ;
- **Ajout des informations relatives à la chaîne de propriété** (permettant de remonter jusqu'au bénéficiaire effectif final) et **aux données historiques sur les bénéficiaires effectifs** (utiles pour retracer l'évolution des structures et détecter d'éventuels montages frauduleux).

Toutes ces avancées demeureront vaines si l'obligation de déclaration des bénéficiaires effectifs n'est toujours pas mise en œuvre de manière effective, de nombreuses entreprises restant aujourd'hui en défaut de déclaration malgré leurs obligations légales. Pour répondre à cette lacune, la loi du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic étend, sur les recommandations de Transparency International France, les possibilités pour les greffiers des tribunaux de commerce de recourir à la radiation d'office du RCS (registre du commerce et des sociétés, qui recense l'ensemble des entreprises immatriculées) des entreprises n'ayant toujours pas – après relances – déclaré leurs bénéficiaires effectifs.

• Création de nouvelles professions assujetties à la LCB-FT

La loi du 13 juin 2025 sur le narcotrafic, qui a placé les enjeux de lutte contre la délinquance financière au cœur des débats, a également permis l'adoption d'une mesure phare soutenue par Transparency International France. Celle-ci concerne une série de dispositions visant à assujettir à la réglementation LCB-FT (c'est-à-dire à leur imposer des obligations de vigilance, de contrôle des clients et de signalement des opérations suspectes) les personnes se livrant à titre habituel et principal à la vente ou à la location de navires de plaisance, de véhicules automobiles, ou d'aéronefs privés (au-delà d'un certain seuil fixé par décret), des secteurs identifiés comme particulièrement exposés au blanchiment via l'acquisition de biens de grande valeur. Il en va de même pour les promoteurs immobiliers et les marchands de biens qui n'étaient pas soumis jusqu'ici à cette législation, ce que déplorait un rapport sur l'opacité immobilière récemment publié par Transparency International. Ces dispositions sont bienvenues, à l'heure où la France figure parmi les 10 destinations privilégiées pour blanchir des fonds selon plusieurs études de Transparency International.

22 JANVIER 2025

Transparency International France organise une [conférence](#), en partenariat avec l'Observatoire de lutte anti-blanchiment (OLAB), sur le blanchiment d'argent

Intitulée « Entre exigence normative et performance opérationnelle, comment placer le curseur de l'efficacité ? », et ayant rassemblé plus de 150 participants, la conférence a mis en lumière les tensions croissantes entre les obligations réglementaires, l'efficacité opérationnelle, et les droits fondamentaux.

27 MARS 2025

Transparency International France est auditionnée par la [Commission d'enquête du Sénat sur la délinquance financière](#)

Constatant que la puissance financière associée au trafic permet de saper les institutions publiques, l'association fait valoir ses propositions pour améliorer la prévention de la corruption, sa détection, sa condamnation et l'effectivité des dispositifs de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

26 MARS 2025

Transparency International publie pour la première fois l'[OREO Index](#)

La France est classée parmi les trois meilleurs pays dans l'Index OREO, qui évalue chaque juridiction selon deux critères (la transparence des données sur la propriété immobilière et l'efficacité des dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent dans les transactions immobilières). Elle est placée derrière Singapour et l'Afrique du Sud.

30 AVRIL 2025

La loi portant diverses dispositions d'actualisation du droit de l'Union européenne est publiée au Journal officiel

Elle intègre plusieurs amendements proposés par notre association concernant l'enregistrement des bénéficiaires effectifs en France.



13 JUIN 2025

La loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic est publiée au journal officiel

Cette législation intègre les recommandations de Transparency France relatives à l'extension des obligations des professionnels en matière de lutte contre le blanchiment d'argent suite à la reprise d'amendements proposés par l'association.

27 OCTOBRE 2025

Transparency International France intervient lors d'un colloque au Sénat « La lutte contre le blanchiment : un impératif pour en finir avec la gangstérisation de la France »

29 OCTOBRE 2025

Transparency France conclut un partenariat avec l'Environmental Justice Foundation

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité du plaidoyer de l'association concernant la transparence des bénéficiaires effectifs pour travailler à la mise en œuvre d'un registre centralisé pour les navires de pêche immatriculés en France et lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

19 DÉCEMBRE 2025

Transparency International France publie un rapport sur la disponibilité et l'accessibilité des données relatives à la propriété en France - [Intracables ? Sur la trace des flux financiers illicites dans les affaires de délinquance financière](#)



AFFAIRES DES « BIEN MAL ACQUIS »

Près de deux décennies de combat contre l'impunité et pour la reconnaissance de l'intérêt à agir des associations anti-corruption

Se mobiliser contre les nouvelles menaces ne signifie pas, pour Transparency International France, tourner le dos à ses combats historiques. Au contraire, l'association entend continuer à jouer un rôle pionnier en poursuivant son investissement dans les dossiers emblématiques qui ont contribué à la faire connaître. A ce titre, elle s'implique dans les affaires de biens mal acquis qui nécessitent un effort résolu, parfois pendant plus d'une décennie, pour des victoires qui se construisent dans la durée.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux développements dans le dossier des BMA Guinée équatoriale, qui a permis d'ouvrir la voie, en France, à de nombreuses autres affaires.

Au-delà de cette affaire, l'association a préparé avec son conseil le renvoi prochain devant le tribunal correctionnel de deux autres dossiers emblématiques dans lesquels elle est également constituée partie civile : les affaires BMA Gabon et BMA Congo (Brazzaville).

JUILLET 2008

Transparency International France dépose une plainte simple contre les dirigeants équato-guinéens, congolais et gabonais, suspectés de s'être constitué un patrimoine en France avec de l'argent public détourné dans leurs pays

Cette plainte, déposée aux côtés d'un citoyen gabonais, est classée sans suite et connaît le même sort que la plainte déposée un an plus tôt par plusieurs ONG françaises contre une vingtaine de dirigeants étrangers sur la base des révélations d'un rapport publié par le CCFD-Terre Solidaire.

DÉCEMBRE 2008

Transparency International France dépose une plainte avec constitution de partie

Le juge d'instruction déclare cette constitution de partie civile recevable, mais le ministère public interjette appel de cette décision. S'ouvrent deux années de bataille judiciaire pour la reconnaissance de l'intérêt à agir des associations anti-corruption.

10 DÉCEMBRE 2010

La Cour de cassation reconnaît la recevabilité de la constitution de partie civile de

Non seulement cette décision permet à la juridiction de l'instruction d'ouvrir une information judiciaire contre les chefs d'Etat de Guinée équatoriale, de République du Congo et de la République gabonaise, mais elle consacre en droit français l'intérêt à agir des associations anti-corruption.

27 OCTOBRE 2017

Le tribunal correctionnel de Paris rend sa décision dans l'affaire des BMA Guinée équatoriale

Le tribunal correctionnel de Paris condamne Teodoro Obiang, vice-président de Guinée équatoriale et fils du président de ce pays. Pour la première fois, un haut dirigeant étranger en exercice est condamné en France pour des faits de blanchiment de détournement de fonds publics. Le tribunal ordonne la confiscation de l'ensemble de ses biens saisis sur le territoire français, estimés à 120 millions d'euros.

10 FÉVRIER 2020

La Cour d'appel de Paris confirme la décision du tribunal correctionnel

11 DÉCEMBRE 2020

La Cour internationale de justice donne raison à la France dans le contentieux l'opposant à la Guinée équatoriale

Dès 2012, la Guinée équatoriale a tenté de conférer le statut d'ambassade à un somptueux hôtel particulier situé dans le XVI^e arrondissement de Paris, au 42, avenue Foch, appartenant à Teodoro Obiang, fils du président équato-guinéen, et utilisé à des fins privées, afin de lui accorder une immunité et d'empêcher les enquêteurs français de saisir le bien. La Guinée équatoriale a saisi la Cour internationale de justice de cette question en 2016. Celle-ci a jugé que l'immeuble n'avait jamais acquis la qualité de « local diplomatique » et ne pouvait donc pas bénéficier de l'immunité.

28 JUILLET 2021

La Cour de cassation rejette le pourvoi de Teodoro Obiang

La condamnation du vice-président équato-guinéen est définitive.

4 AOÛT 2021

La France se dote d'un dispositif de restitution des biens mal acquis

La France adopte la loi programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, portant création d'un dispositif de restitution des biens mal acquis qui reprend de nombreuses recommandations portées par Transparency International France. Une victoire pour l'association, après des années de plaidoyer !

13 MAI 2025

Transparency International France dénonce l'enlisement du processus de restitution des BMA équato-guinéennes

L'association publie une [tribune conjointe](#) avec l'ancien Sénateur Jean-Pierre Sueur dans *Le Monde* pour déplorer la situation de blocage, et exhorter les autorités françaises à faire respecter la loi et la décision de justice. Malgré la confiscation de l'immeuble de l'avenue Foch.

18 JUIN 2025

Les forces de l'ordre pénètrent dans l'immeuble confisqué

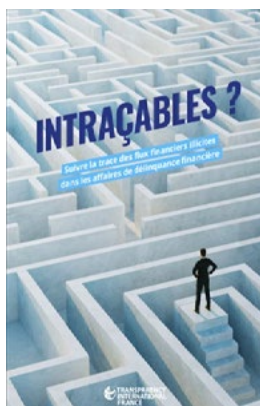
Sur demande de l'Agence française de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC), le tribunal judiciaire de Paris autorise les forces de l'ordre françaises à pénétrer dans l'immeuble du 42, avenue Foch. Cette intervention provoque une contestation officielle de la Guinée équatoriale qui sollicite auprès de la Cour internationale de justice des demandes conservatoires visant à empêcher toute mise en vente de l'immeuble.

CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION

Doha : Transparency France porte la question du recouvrement des avoirs à la CoSP11

En décembre 2025, Transparency International France a participé à la 11ème Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CoSP11), organisée à Doha (Qatar). La présence de la société civile n'y est pas symbolique : elle est essentielle pour faire avancer les négociations, maintenir la pression sur les États et rappeler que la lutte contre la corruption exige transparence, responsabilité et contrôle citoyen.

À cette occasion, l'organisation a présenté ses travaux sur les lacunes persistantes des dispositifs existants en matière de recouvrement des avoirs lors d'un **panel consacré aux données sur le recouvrement des avoirs**, aux côtés de l'initiative StAR (Banque mondiale – ONUDC), du gouvernement britannique, de l'Union africaine et de l'ONG CIFAR. Ces échanges ont contribué à alimenter le débat international sur la nécessité d'améliorer la transparence et la production de données sur les efforts des États pour récupérer les avoirs volés.



Cette intervention s'appuie sur le rapport publié par Transparency International France en 2025. Le premier, [*Objectif restitution ? Ce que les données mondiales disent des efforts des États pour recouvrer les avoirs volés*](#), analyse la base de données **Asset Recovery Watch** de l'initiative pour le recouvrement des avoirs (StAR) et montre que **près d'un État sur deux ne publie aucune information sur ses efforts de recouvrement**, y compris parmi les pays du G20 et de l'Union européenne.

Ces travaux font écho à un second rapport publié en décembre 2025 venant clôturer un projet de deux ans menés aux côtés de sections européennes, et financé par la Commission européenne. Intitulé [*Intracables ? Sur la trace des flux financiers illicites dans les affaires de délinquance financière*](#), ce rapport cartographie en France les registres d'avoirs susceptibles de révéler des flux financiers illicites et met en évidence des **données fragmentées, parfois obsolètes et souvent difficiles d'accès**, qui compliquent l'identification et la saisie des avoirs criminels.

Ces analyses rappellent qu'en Europe plus de **98 % des produits du crime ne sont ni identifiés ni récupérés, et que moins de 1 % sont effectivement confisqués**, soulignant l'urgence de renforcer les outils d'identification, de traçabilité et de restitution des avoirs issus de la corruption.

DÉFENSE DE L'ÉTAT DE DROIT

Le bon fonctionnement de l'Etat de droit (indépendance de la justice, respect de la hiérarchie des normes, égalité des sujets de droit) est un prérequis à la lutte contre la corruption. Sans la consolidation de ces fonctionnalités, aucun recul des atteintes à la probité n'est envisageable. De fait, il existe empiriquement une forte corrélation entre la santé de l'Etat de droit et la perception de la corruption.

L'année 2025 a été marquée par des attaques inédites par des personnalités politiques de premier rang à son encontre, notamment à l'occasion des procès particulièrement médiatisés (affaire des financements libyens, affaire des assistants du Rassemblement National...). En parallèle, les menaces de mort à l'endroit des magistrats ont connu une explosion. Ces incidents fragilisent d'autant plus l'institution judiciaire qu'elle fait face à un problème structurel de moyens.

C'est la raison pour laquelle Transparency France est montée en première ligne pour défendre l'Etat de droit contre toutes les menaces auxquelles il est confronté, en recourant à une diversité de leviers de mobilisation (tribune, manifestation...) et en capitalisant sur sa visibilité accrue à l'occasion du procès des financements libyens pour contre-attaquer.

24 JANVIER 2025

Transparency International France soumet sa contribution à la consultation de la Commission européenne sur l'évaluation de l'Etat de droit en France

L'association fait parvenir à la Commission européenne ses constats et ses recommandations pour améliorer le fonctionnement des institutions qui contribuent à l'Etat de droit en France. Cette contribution est ensuite présentée à l'occasion d'une audition de Transparency International France.

8 JUILLET 2025

La Commission européenne publie son rapport sur l'État de droit en France

Ce document, qui met en valeur plusieurs problématiques notamment au niveau du fonctionnement du système judiciaire français, reprend une partie des observations formulées par Transparency International France.

31 MARS 2025

Transparency France appelle les responsables politiques au respect de l'indépendance de la justice

En réponse aux réactions de personnalités politiques s'attaquant à la justice dans les suites de la condamnation de Marine Le Pen en première instance, l'association déplore, dans un communiqué, ces attaques qui constituent de dangereuses atteintes à l'Etat de droit et à la démocratie.

12 AVRIL 2025

Transparency International France s'associe à l'appel de la société civile pour la défense de l'État de droit

Face à la dégradation du climat politique et à la mise de cause de l'impartialité de la justice, l'association co-signe une tribune associant de très nombreux acteurs de la société civile (ONG, syndicats...) attachés à la défense des principes démocratiques.

25 SEPTEMBRE 2025

Les associations anti-corruption s'alarment des réactions à la condamnation de Nicolas Sarkozy

Dans un communiqué conjoint, Sherpa, Anticor et Transparency International France regrettent la multiplication des menaces contre les magistrats et le dénigrement de l'institution judiciaire. Elles rappellent aux responsables politiques leur devoir : défendre l'indépendance de la justice, condition essentielle de l'État de droit.



REVITALISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Au-delà de la défense de l'Etat de droit, la vitalité de la société civile constitue une condition de possibilité du combat contre la corruption. Les pays possédant un espace civique ouvert présentent en moyenne un score à l'IPC supérieur aux pays dans lesquels il fait face à des restrictions. En effet, l'implication des acteurs de la société civile, qui joue un rôle clé dans la détection des atteintes à la probité, apparaît déterminante pour les faire durablement reculer.

C'est le cas des associations de lutte contre la corruption, particulièrement ciblées lorsque l'espace civique se rétrécit. En Russie, Transparency International a été contrainte à l'exil. En Géorgie et en Hongrie, les sections nationales font l'objet de violentes attaques de la part des pouvoirs en place... En France, une petite musique anti-ONG, en particulier vis-à-vis des associations de défense de la démocratie, est en train de progressivement s'imposer.

Plusieurs évolutions laissent craindre le pire si des forces politiques souhaitant régler leurs comptes avec les ONG venaient à prendre le pouvoir. Au niveau européen, un discours visant à discréditer leurs actions tend à faire de plus en plus d'émules, en témoigne la création d'un groupe de travail sur le financement des ONG au niveau du Parlement européen. Ces attaques suscitent d'autant plus d'inquiétudes qu'elles semblent avoir pour objectif de « définancer » la société civile à l'issue des négociations relatives au nouveau cadre financier pluriannuel de l'Union européenne. En France, la publication du décret concernant le registre de l'influence étrangère ne dissipe pas totalement les craintes quant à sa potentielle instrumentalisation future par des forces illibérales.

Face à cette situation, Transparency International France a décidé de prendre la parole pour alerter le grand public tout en accompagnant les acteurs de la société civile dans le renforcement de leurs capacités.

11 JUILLET 2025

Transparency International France, Démocratie ouverte et Code for France s'allient dans le cadre du partenariat pour un gouvernement ouvert

Le consortium des trois associations vise à définir les standards d'un Forum multipartite inclusif, espace durable et institutionnalisé pour la participation de la société civile dans le cadre de l'Open Government Partnership (OGP), et à conduire des actions de plaidoyer communes.

18 SEPTEMBRE 2025

Transparency International France alerte sur la stigmatisation systémique des

Dans une tribune parue dans *Le Monde*, le Président de l'association s'inquiète de la montée en puissance des discours anti-ONG. Il remarque que les associations qui défendent les droits humains, luttent contre la corruption ou protègent l'environnement sont particulièrement visées.

6 DÉCEMBRE 2025

Transparency International France récompense « Réduire au Silence » de

L'ouvrage est désigné lauréat du prix Renaud Van Ruymbeke, en partenariat avec *Le Nouvel Obs*, à l'occasion de sa première édition. Il démontre comment le droit peut être instrumentalisé pour intimider, censurer ou faire taire lanceurs d'alerte, journalistes et défenseurs des droits humains.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

Convaincue que la lutte contre la corruption requiert la mobilisation de tous les citoyens, Transparency International France déploie des actions de sensibilisation, notamment à destination des étudiants d'universités et d'écoles dans le cadre de son programme "Enseignement supérieur". Elle dispense ces formations dans les domaines de la lutte contre la corruption, l'encadrement du lobbying, la prévention des conflits d'intérêts et l'alerte éthique afin de faire émerger une culture commune de l'intégrité.

Au cours des derniers mois, elle est notamment intervenue au bénéfice des étudiants de plusieurs parcours :

- "Métiers de la représentation" en Master 2 à l'Université Lyon 2
- "Politique de coopération internationale" en Master 2 à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.
- "Relations Internationales" en Master 2 à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne

 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : ENJEUX POUR LA SOCIÉTÉ ET POUR L'ENTREPRISE	 BONNES PRATIQUES DE LOBBYING	 PRÉVENIR ET GÉRER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS	 L'ALERTE ÉTHIQUE
Comprendre la notion de corruption - variété des formes et chiffres Comprendre les enjeux de la corruption pour la société et pour l'entreprise Découvrir les principaux éléments d'un programme anti-corruption Apprendre à résister aux sollicitations et acquérir de bons réflexes	Comprendre la notion de lobbying et ses enjeux Panorama de l'encadrement du lobbying Les pratiques d'un lobbying responsable Exercices pratiques de mise en situation	Définir le conflit d'intérêts Identifier et prévenir les conflits d'intérêts dans le secteur public et dans le secteur privé Mettre en œuvre un plan de prévention Les conséquences d'un conflit non traité : de la faute à l'infraction Exercices pratiques	Les fondations de l'alerte éthique (ou whistleblowing) Le cadre normatif de l'alerte éthique en France et en Europe Comprendre les enjeux et bénéfices d'une culture de l'alerte éthique Établir son dispositif d'alerte Mise en situation



2

**MOBILISATION
ET COMMUNAUTÉ**

COMMUNAUTÉ UNE QUI GRANDIT

Au-delà de son Conseil d'administration et de son équipe, Transparency France a la chance de pouvoir compter sur la précieuse mobilisation d'une communauté toujours plus nombreuse à ses côtés. Forte de la conviction qu'il existe mille et une manières de soutenir la cause, notre association cherche à susciter et valoriser toutes les formes d'engagement contribuant à la lutte contre la corruption.

UNE PROGRESSION DE L'ADHÉSION

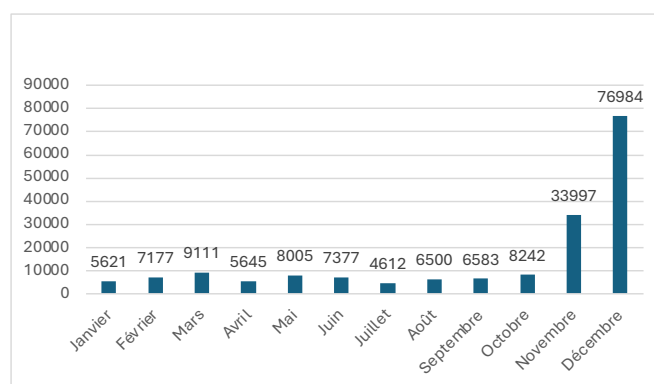
Pour ce faire, elle a adopté, au printemps 2025, une stratégie de mobilisation des adhérents qui définit plusieurs axes pour améliorer leur recrutement, structurer leur parcours et amplifier le recours à celles et ceux qui, parmi eux, souhaitent s'impliquer dans des actions bénévoles. Cette impulsion a permis, à la rentrée de septembre, de renouer avec une croissance de l'adhésion, soutenue par la relance des réunions d'accueil et d'information leur étant destinées et l'identification d'opportunités de bénévolat en lien avec les priorités de l'association. Ainsi, le nombre d'adhérents s'établit à 125 personnes à fin 2025.

UNE GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS INÉDITE

Au-delà de l'adhésion, le don continue de représenter un important levier de soutien du travail de l'association. Dans un contexte de pression sur nos ressources, Transparency France a pu sécuriser ses modalités d'intervention en 2025 grâce à une générosité inédite des donateurs : au cours de l'année, l'association est ainsi parvenue à quasiment doubler le volume de dons par rapport à 2024 de la part de personnes physiques du fait du dynamisme de sa campagne de fin d'année. Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette dynamique pour les mois à venir :

> La structuration de la collecte autour de campagnes est pertinente, comme en témoigne le succès de celle initiée en fin d'année. Autour de 60% des produits levés

par l'association l'ont été en novembre/décembre pour un produit de près de 110 000 euros contre 90 000 euros durant la même période en 2024.



> Le don moyen des personnes physiques reste élevé, malgré les incertitudes économiques et un budget des ménages sous contrainte. Quelques grands donateurs répondent présents chaque année, avec des dons entre 1 000 et 10 000 euros.

Montant (en euros)	Nombre de grands donateurs hors Gala
5 00 - 1 000	21
1 000 - 2 500	9
>= 2 500	3

> Les dons réguliers, bien que restant minoritaires, génèrent des ressources non négligeables et sont susceptibles de limiter de trop fortes fluctuations de collecte d'une année sur l'autre. Ils constituent un socle de stabilité pour l'association, permettant d'anticiper les ressources disponibles sur le long terme. Ils facilitent le pilotage de projets pérennes, nous évitent une trop grande dépendance aux pics de collecte et renforcent notre capacité d'action au quotidien.

Nature des dons (répartition en vol.)	
Dons ponctuels	76%
Dons réguliers	24%

DES PERSPECTIVES 2026 ENCOURAGEANTES

Pour ce faire, elle a adopté, au printemps 2025, une stratégie de mobilisation des adhérents qui définit plusieurs axes pour améliorer leur recrutement, structurer leur parcours et amplifier le recours à celles et ceux qui, parmi eux, souhaitent s'impliquer dans des actions bénévoles. Cette impulsion a permis, à la rentrée de septembre, de renouer avec une croissance de l'adhésion, soutenue par la relance des réunions d'accueil et d'information leur étant destinées et l'identification d'opportunités de bénévolat en lien avec les priorités de l'association. Ainsi, le nombre d'adhérents s'établit à 125 personnes à fin 2025.

UN GALA POUR MOBILISER LES MÉCÈNES

Pour célébrer ses 30 ans avec ses soutiens historiques, Transparency France a organisé, le 10 juin, un gala ayant réuni près d'une centaine de participants. L'occasion pour l'association de revenir sur trente années de lutte contre la corruption. Cette soirée s'est déroulée au gré des interventions de Thierry Breton (ancien Ministre, ancien Commissaire européen), de Peter Eigen (fondateur du Mouvement Transparency International), de Tetiana Prymachuk (journaliste pour Forbidden Stories) et Gemma Jones (lanceuse d'alerte et avocate engagée en Guinée-équatoriale).



VISIBILITÉ UNE RENFORCÉE

UNE FORTE PRÉSENCE MÉDIATIQUE

L'année 2025 a été marquée par une importante visibilité médiatique des travaux de l'association, en particulier au moment de certains temps forts : la publication de l'IPC en février 2025, la réalisation d'un signalement à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique à l'encontre du groupe Bernard Hayot, l'intervention de l'association en tant que partie civile dans le procès des financements libyens... En parallèle, plusieurs communiqués de presse ont donné lieu à des reprises, à l'instar de celui concernant la réaction de Transparency International France à la présentation du plan national pluriannuel de lutte contre la corruption, à la publication du décret concernant l'élargissement des prérogatives des préfets... Il en est de même pour les analyses produites par l'association concernant la hausse des seuils de publicité sur les marchés publics ou les évolutions relatives à la définition de la prise illégale d'intérêt dans le code pénal.

UNE INTENSE COMMUNICATION DIGITALE

Concernant notre communication digitale, 80 articles ont été publiés sur le site de l'association en 2025. Sur les réseaux sociaux, l'association a également été très active. Sur LinkedIn, elle a gagné 2 129 abonnés au cours des 365 derniers jours pour atteindre 11 667 abonnés. Elle a généré 384 723 impressions et 5 394 réactions durant cette même période. Sur Facebook, où elle est moins active, elle a généré 105 538 vues et compte 13 024 followers (soit +1,4% sur un an, témoignant de la moindre vitalité de ce réseau social). La newsletter et la revue de presse, envoyées mensuellement aux abonnés, est adressées à 41 353 lecteurs : au cours des 365 derniers jours, le nombre d'envois, le taux d'ouverture et le taux de clics ont augmenté, témoignant de l'intérêt de notre communauté pour les sujets traités.

UNE IMPORTANCE DYNAMIQUE ÉVÈNEMENTIELLE

Transparency International France a également bénéficié d'une visibilité particulière à l'occasion de plusieurs événements qu'elle a organisé de manière partenariale : le colloque « Entre exigence normative et performance opérationnelle, comment placer le curseur de l'efficacité ? » en partenariat avec l'Observatoire de la lutte anti-blanchiment ; le festival du film « La corruption en images » co-piloté avec Anticor et Sherpa ; et la cérémonie du prix Renaud Van Ruymbeke, en partenariat avec *Le Nouvel Obs*.

PRIX RENAUD LA VAN RUYMEBKE 1ÈRE ÉDITION



Photo: JOEL SAGET/AFP

A l'occasion de la cérémonie de remise du prix Renaud Van Ruymbeke, sa fille, Caroline Van Ruymbeke, a prononcé un discours sous forme d'hommage poignant et vibrant à cette indéfectible figure de la lutte contre la corruption. Parmi ces membres, Transparency International France compte, en 2024, les Villes de Paris, Rennes, Grenoble, Cannes, Toulouse, Nantes, Sceaux, Lille, Bobigny et Bordeaux ; les Métropoles de Grenoble, Lyon et Nancy ; les Conseils départementaux de Seine Saint-Denis, Haute-Garonne, du Morbihan ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine.

“On l'appelait le juge Van Ruymbeke, RVR, Monsieur le juge, Renaud, Lucky Luke... Renaud Van Ruymbeke, l'incorruptible. Nous, ses sept enfants, l'appelions papa. Ses petits-enfants, papy, ou papet. Nous avons eu cette chance... La douleur du vide qu'il a laissé derrière lui nous le rappelle chaque jour. Comme me l'a murmuré Florent Clouet ici présent, la première fois que je l'ai rencontré il y a deux mois, « nous sommes tous un peu orphelins ». C'est pour ça que nous sommes réunis ici ce soir, sous son regard. Et quel regard... Celui d'« un grand homme », pour reprendre l'expression que j'ai pu entendre des dizaines de fois depuis son départ. Ce n'est pas tous les jours qu'on entend ça.

Il était aussi grand en tant que père, mari, ami, qu'il ne l'était en tant que juge. Certains d'entre vous ont peut-être eu la chance de le connaître ou de croiser sa route. Les autres le connaissent à travers ce que les médias

en racontaient : « Renaud Van Ruymbeke, l'incorruptible ». C'est vrai. Il l'était. Comme Lucky Luke : incorruptible, désintéressé, idéaliste, rêveur... libre. Ceux qui l'ont connu savent aussi à quel point il était généreux, humble, fin, discret, sensible... drôle. Son rire... Toujours le second degré. Ne jamais se prendre au sérieux. Le monde est une comédie. Un théâtre dont nous sommes témoins, acteurs ou victimes de la même pièce qui se répète inlassablement. Comédie dramatique. Mais comédie quand même. Molière le fascinait tout autant qu'il le faisait hurler de rire. Son personnage préféré était celui de Sganarelle.

Sa maladie il l'a longtemps rêvée imaginaire, jusqu'à ce qu'il réalise, après un long combat acharné durant lequel en véritable stoïcien pas une seule fois pas une seule seconde il ne s'est plaint, qu'elle finirait par gagner le bras de fer. « La plaisanterie a assez duré », nous a-t-il dit à mon frère et moi la dernière fois que je l'ai vu. Élégance, humour et intelligence jusqu'au bout.

Jamais, du premier au dernier pas de son chemin, il n'a trahi son idéal démocratique, hérité de Platon et des Lumières. Tous les hommes naissent libres et égaux en droits. Sans exception. Sans privilèges. Un idéal qu'il a poursuivi toute sa vie, mais dans le respect de l'autre et de soi-même. Sans haine. Sans hostilité.

Quelles que soient les origines, les positions sociales ou politiques. « Il faut de tout pour faire un monde », disait-il. Sans Salluste il n'y a pas de Ruy Blas. Sans Javert, pas de Valjean. Et comme Hugo, il voulait sauver Javert.

Contrairement à ce que d'aucuns ont pu raconter, il détestait mettre les gens en prison. Tout comme il détestait perquisitionner chez eux à 5h du matin : jamais avant 8h. Pudeur et respect de l'intimité oblige. Les Salluste il les connaissait par cœur, il les détectait d'instinct. Et pourtant jamais il se serait permis de ne pas leur laisser leur chance, de ne pas les laisser s'exprimer. Il avait beau avoir l'étiquette du juge de fer redouté de tous, sa sensibilité de l'humain issue des auteurs qu'il vénérât tels Stendhal ou Dostoïevski lui ordonnait d'écouter avant de juger. « Tout le monde a droit à la parole ». « Tout le monde a droit à la défense ». Tous les avocats qui ont eu affaire à lui vous le confirmeront. Tous demeurent nostalgiques de sa bienveillance inégalée, de sa respectueuse écoute, de sa chaleureuse main tendue à peine la porte de son bureau franchie boulevard des Italiens. Et du petit mot attentionné, toujours de circonstance, adressé à chacune de leur visite avant de se pencher sur le cas de leur « client ». Car seule la Vérité importe. La Vérité issue des sommes de toutes les vérités de chacun. De cette Vérité seule naît la Justice. Et sans justice, le monde s'effondre.

Condamner ne l'intéressait pas. Le pouvoir ne l'intéressait pas. Les honneurs, non merci. Les courbettes, les privilèges, non merci. La justice doit être la même pour tous. Telle était sa religion, qu'il a poursuivi durant toute sa carrière, parfois contre vents et marées... en toute indépendance, et en toute liberté, même à l'intérieur des murs.

La liberté. La liberté de penser. La liberté d'exprimer. C'était son seul guide. Dans sa manière d'instruire. Sur le clavier de son piano. Dans son potager : ses précieuses « buttes », dressées face au lever et au coucher du soleil, épanouies et heureuses. Il était l'homme qui plantait des arbres. Quelques semaines avant son envol, un matin, réunissant ce qu'il lui restait de forces face au redoutable ennemi logé dans son corps, alors que dehors sévissait un temps breton de fin d'automne, il a ressenti l'inéluctable désir de chevaucher son vélo. Il a bravé le vent, le froid, la pluie, pour pédaler jusqu'à son petit étang à quelques kilomètres de là. Le soir au téléphone, alors que je m'inquiétais pour lui, il m'a dit : « C'était dur, j'ai eu froid et je suis épuisé... mais je me suis senti libre et vivant face au vent, c'était bon. »

Rester debout, vaillant, vivant, et libre, jusqu'au bout. « Ne pas monter bien haut, peut-être... mais seul. « Toujours aller de l'avant », nous disait-il. C'est ce message, fait de liberté et de courage, que nous devons retenir de lui.

Et c'est ce message qui a guidé notre choix pour ce premier prix Renaud Van Ruymbeke. Il n'a pas eu le temps de faire le tour du Mont Blanc avec ses fils, comme il l'aurait souhaité... alors, à nous, à vous, de le faire pour lui, et de continuer à gravir les montagnes pour poursuivre son combat vers la vraie Justice, que dans le sillon d'un Hugo ou d'un Camus il voulait avant tout sociale et au service de l'humain. Il était un éternel idéaliste, un éternel optimiste ; il avait une foi aveugle en la jeunesse et en l'avenir, convaincu qu'elle parviendrait à faire bouger les lignes pour rendre le monde meilleur. Alors, au nom de cet idéal que nous partageons tous, celui de la démocratie, et celui de la liberté d'expression, ne le décevons pas. Et de là où il est, esprit libre, son rire continuera à résonner dans l'éternité."

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Créée par des personnalités qualifiées engagées dans le combat contre la corruption à titre bénévole, Transparency International France reste viscéralement attachée à sa culture associative.

Pour cette raison, elle a toujours compté sur l'implication importante de ses administrateurs aux côtés de l'équipe salariée. Au cours de l'année 2025, l'association a réuni son Conseil d'administration, composé de 13 adhérents, à 13 reprises. Ils ont été amenés à se positionner sur les grandes décisions stratégiques de l'association, à l'instar de sa feuille de route, de son budget, de sa nouvelle « stratégie adhérents »... En parallèle, ils se sont mobilisés à l'occasion d'un séminaire de travail en vue d'élaborer les orientations stratégiques de l'association pour 2026. Pour sa part, le Bureau a tenu 13 réunions durant l'année afin d'arbitrer sur des questions plus opérationnelles, en lien avec le fonctionnement de Transparency International France.

Au-delà de ces instances statutaires, les Administrateurs se sont impliqués au sein de comités de pilotage thématiques (Entreprises, Collectivités, Contentieux), de groupes de travail ad hoc (notamment sur le modèle économique de l'association) et du comité des nominations (afin de travailler au remplacement des départs prévus en 2026) tout au long de l'année. Temps fort de la vie associative, l'Assemblée générale, qui réunit les adhérents de l'association, s'est tenue le 11 juin à l'Hôtel de Ville de Paris.

Dans un contexte de polarisation de la société et d'émergence de nouvelles menaces, Transparency France est confrontée à une multiplication des questionnements éthiques et des enjeux de déontologie individuelle qu'elle traite en lien avec son déontologue. L'année 2025 a été marquée par son remplacement : Daniel Tricot, qui aura œuvré à nos côtés durant de nombreuses années, a laissé sa place à Catherine Pierce, ancienne magistrate.

Enfin, les derniers mois se sont accompagnés d'importants changements au niveau RH. La pression sur les ressources de l'association a conduit au non-remplacement de certains collaborateurs suite à leur départ, en particulier sur les fonctions dites « support ». L'association a en effet fait le choix de sanctuariser sa capacité d'expertise, construite au fil des années, en réduisant les ressources dédiées à la gestion.

UNE IMPLICATION ACTIVE AU SEIN DU MOUVEMENT TRANSPARENCY INTERNATIONAL

Consciente de sa chance d'appartenir à un Mouvement international présent dans plus d'une centaine de pays, Transparency International France a pleinement cherché à tirer profit de cet atout dans la lutte contre la corruption.

D'un point de vue stratégique, elle a participé aux temps forts du Mouvement : son Président et son Délégué général ont représenté l'association à l'occasion de la réunion statutaire annuelle du Mouvement ; l'équipe a activement pris part au sommet du Mouvement et à la réunion des chapitres d'Europe et d'Asie centrale. Transparency France a également tenu plusieurs rencontres bilatérales avec d'autres sections nationales à Paris, notamment Transparency International Russie, Transparency International Colombie et Transparency International Italie.

D'un point de vue opérationnel, elle s'est pleinement investie au sein de projets portés en consortium avec différents chapitres nationaux. C'est le cas du projet STEP EU, qui a pour objectif d'analyser les moyens dont disposent les autorités de plusieurs pays européens – la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Portugal, la Slovaquie et l'Espagne – pour lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux. Il en est de même du projet WSF qui a permis à un consortium de chapitres nationaux, dont Transparency International France, de développer une expertise sur les enjeux d'influence induite en lien avec le changement climatique. Notre association a aussi travaillé avec Transparency International Liban afin de proposer une formation à destination de magistrats irakiens sur le recouvrement des avoirs. De même, elle a associé, de manière ad hoc, la section vénézuélienne de Transparency International dans le cadre de son étude de la Stardatabase de la Banque mondiale. Transparency France a aussi pris part à des formations (à Varsovie, à Berlin...) sur le financement de la vie politique et le contentieux stratégique afin d'échanger sur les bonnes pratiques développées par les acteurs du Mouvement et d'harmoniser les approches.

Enfin, l'année 2025 a donné lieu à la démarche de réaccréditation de Transparency International France par le Secrétariat. Tous les 3 ans, notre association doit en effet se soumettre à une procédure spécifique sous forme de diligence raisonnable, qui la mobilise activement, pour conserver sa place au sein du Mouvement. Les résultats de ce processus, confirmant l'accréditation de notre chapitre national, ont été connus début 2026.



3

**RAPPORT
FINANCIER**

TRANSPARENCY FINANCIÈRE

En 2025, Transparency International France a réussi à atteindre un équilibre financier malgré une évolution du contexte économique. Le résultat comptable positif est le fruit d'une gestion prudente et rigoureuse.

Le contexte a en effet été défavorable : difficultés budgétaires des organismes publics, réduction drastique de l'aide publique américaine au développement, réorientation des priorités de certaines fondations philanthropiques et montée en puissance de nouveaux acteurs sur le champ de la prévention de la corruption.

La lutte anti-corruption n'est plus une priorité politique. Notre mission auprès de certains financeurs devient ici moins lisible.

Face à ce contexte, l'association a fait le choix de réduire ses effectifs en ne remplaçant pas les salariés ayant quitté l'équipe en cours d'année, réduisant ainsi la voilure sur les fonctions support tout en préservant intégralement ses capacités d'expertise.

Ainsi, la progression des charges a pu être limitée à 4 %, alors que les produits d'exploitation progressaient de 14 %. **Le résultat 2025 s'établit ainsi à un bénéfice de 35 K€, contre un déficit de 47 K€ en 2024.**

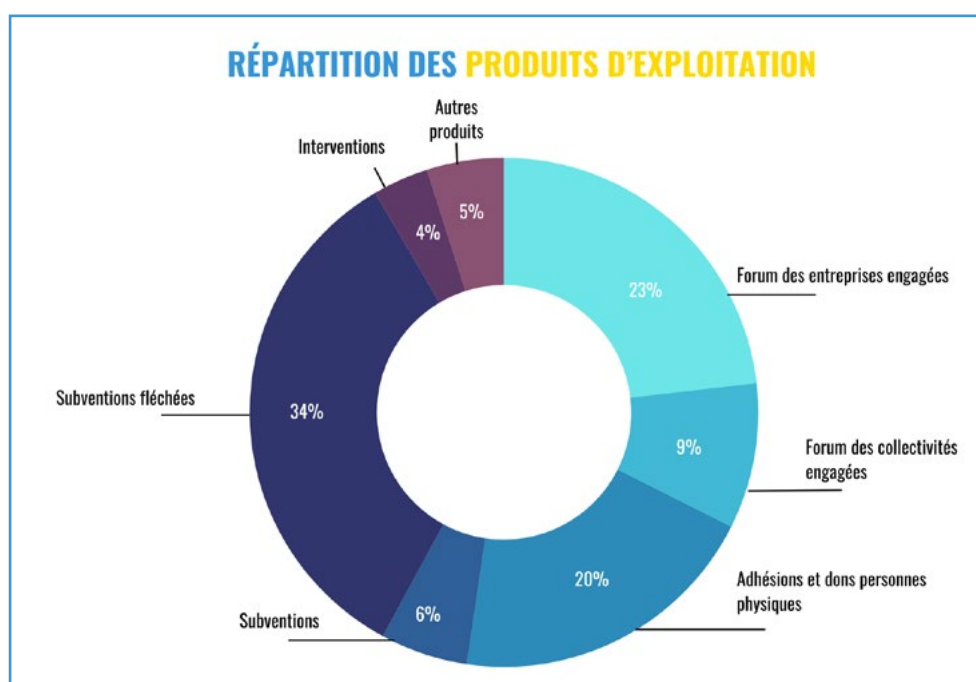
Les fonds propres de l'association sont ainsi préservés, ce qui lui confère une capacité de résilience réelle dans un environnement politique et financier qui pourrait s'aggraver.

PRODUITS D'EXPLOITATION

En 2025, les produits d'exploitation s'élèvent à 898 K€, contre 790 K€ en 2024. Les dons des particuliers ont connu une augmentation significative pour atteindre 170 K€.

Certains produits (44 K€) ne sont pas récurrents. Ainsi, le dîner de gala du 30ème anniversaire ne sera pas renouvelé : si l'évènement a été apprécié par les participants, son impact financier n'est pas suffisamment positif. Transparency International France a bénéficié du versement d'un boni de liquidation de 15 K€ (somme redistribuée lors de la dissolution de l'association « Tous contre la corruption »).

Les subventions fléchées représentent 34 % des produits d'exploitation. Transparency International France maintient l'équilibre de ses différentes sources de financement et ne reçoit aucune subvention nationale.



CHARGES D'EXPLOITATION

Parallèlement à l'augmentation des produits, les charges ont connu un accroissement limité puisqu'elles n'ont augmenté que de 4 % pour atteindre 912 K€.

Les charges de personnel en constituent la part la plus importante : elles représentent 69 % des charges d'exploitation.

Ce contrôle du montant des charges a permis de réduire le déficit d'exploitation à 14 K (celui-ci était de 89 K en 2024).

AUTRES ÉLÉMENTS DE RÉSULTATS

Le résultat positif de l'année est atteint grâce aux produits financiers (64 K€), dont le montant augmente légèrement par rapport à l'année précédente (56 K€)

L'association a ainsi pu renforcer ses fonds propres. Au 31 décembre 2025, ils ressortent à 543 K€. Ils permettent de faire face à des situations de crise, tout en continuant à lutter de manière ambitieuse contre la corruption.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 s'ouvre sur plusieurs interrogations : l'impact des élections municipales sur les adhésions au Forum des collectivités engagées (FCE), l'évolution du nombre d'entreprises membres du Forum des entreprises engagées (FEE), le maintien des financements fléchés et la consolidation des dons de particuliers.

Transparency International France dispose cependant d'atouts importants. La forte progression des dons de particuliers en 2025 témoigne d'un ancrage citoyen croissant et d'une confiance dans notre mission que nous entendons cultiver. La diversification de nos sources de financement, dont aucune ne dépasse 34 % des produits d'exploitation, limite notre exposition au risque de dépendance.

Nous poursuivrons une politique de gestion prudente : maîtrise des coûts, préservation des fonds propres, et développement ciblé de nouvelles ressources. L'objectif est de garantir la pérennité de l'association, tout en maintenant l'ambition de notre engagement contre la corruption.

LISTES FINANCEURS 2025

PLUS DE 15 000€

- Foundation Charles Leopold Meyer
- Open Society Foundations
- Waverly Street Foundation
- Agence française de développement
- GACC
- Union européenne
- Pernod-Ricard
- L'Oréal
- Orange

DE 5 000€ À 15 000€

- Stop corruption
- GIZ
- Environmental Justice Foundation
- Grand Paris Climat
- CFDT
- Fondation Solidarité du Barreau de Paris
- Proetic
- ADP
- BPI France
- Coca-Cola
- Crédit Agricole
- Crédit Mutuel
- EDF
- ENGIE
- Essilor
- FDJ
- La Banque Postale
- La Poste
- RATP
- Département de Seine-Saint-Denis
- Département du Morbihan
- Métropole de Bordeaux
- Métropole de Lyon
- Ville de Nantes
- Région Nouvelle Aquitaine
- Ville de Toulouse
- Ville de Paris
- Département de la Haute-Garonne
- Grand Nancy

MOINS DE 5 000€

- Reporters Sans Frontières
- Association des Maires de France Morbihan
- CCNC
- Espelia
- Eurocompliance
- Saint-Gobain
- Schneider
- Société Générale
- Ville de Grenoble
- Ville de Sceaux
- Métropole de Grenoble
- Ville de Lille
- Ville de Bobigny
- Ville de Cannes
- Ville de Rennes

MERCI À NOS SOUTIENS

Grâce à votre engagement, nous avons pu accomplir des avancées majeures en 2025. Qu'il s'agisse de donner aux citoyens les moyens d'exiger des comptes ou de plaider pour des politiques plus ambitieuses de lutte contre la corruption, votre soutien a eu un impact concret. Ensemble, nous avons mis en lumière des injustices et travaillé sans relâche pour un monde plus juste et plus transparent.

Votre confiance et votre adhésion à notre cause nous poussent à poursuivre nos efforts avec une énergie et une détermination renouvelées. En avançant, nous restons fidèles aux valeurs d'intégrité, de transparence et de justice qui nous rassemblent.



**STOP
CORRUPTION**

**STOP UNDU
INFLUENCE IN
CLIMATE ACTION**



REJOIGNEZ
TRANSPARENCY
FRANCE

SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ

 @transparency.fr

 /TransparencyInternationalFrance

 /transparency-international-france

 @TransparencyFr

EN SAVOIR PLUS

Visitez notre site web pour en savoir plus sur notre travail dans plus de 100 pays et pour vous abonner aux dernières nouvelles en matière de lutte contre la corruption.

transparency-france.org

NOUS SOUTENIR

Votre don nous aidera à soutenir des milliers de victimes de la corruption, à développer de nouveaux outils et de nouvelles recherches.

soutenir.transparency-france.org/

Transparency International France
www.transparency-france.org



@transparency.fr



/TransparencyInternationalFrance



/transparency-international-france



@TransparencyFr

